



## Documents à fournir

Pays : **Corée du Sud**

eVisa / k-ETA

- Copie de la page d'identité du **passport** en couleur et de très bonne qualité (le passeport doit être signé et valide au moins 6 mois après la sortie prévue du pays et comportant au moins 2 pages vierges)
- Une **Photo d'identité** couleur (en scan couleur ou photo ou copie, aux normes françaises, sur fond clair, de bonne qualité)
- Un **formulaire** rempli

**Rappel** : L'autorisation K-ETA est obligatoire pour un voyage touristique ou d'affaires non-rémunérées. Pour un séjour d'études, linguistique ou de travail, le visa est obligatoire, à obtenir avant le départ.